



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

OPAH-RU - POLITIQUE FONCIERE -
CONVENTION D'ADHESION DE PROJET ENTRE
LA COMMUNE DE NIORT, LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE NIORT ET
L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE
POITOU CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
15 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

AMERU

**OPAH-RU - POLITIQUE FONCIERE - CONVENTION D'ADHESION
DE PROJET ENTRE LA COMMUNE DE NIORT, LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE NIORT ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC
FONCIER DE POITOU CHARENTES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etablissement Public Foncier Poitou Charentes (EPF PC) ont conclu une convention cadre qui vise à conduire une politique foncière sur le territoire communautaire afin d'assurer la mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'habitat et à en préparer la réalisation dans les conditions qui lui permettront d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en la matière, au bénéfice de l'aménagement et du développement durable de son territoire. Cette convention s'étend sur la période 2009-2013 correspondant à la durée du PLH.

Ainsi, l'EPF Poitou Charentes cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités de l'agglomération.

Dans ce cadre, la Ville de Niort, souhaite à travers la convention d'adhésion-projet ci-annexée, définir les engagements réciproques que prennent la Commune, la Communauté d'Agglomération de Niort et l'EPF Poitou Charentes pour la réalisation d'études, l'acquisition, la gestion et la cession des biens concernés par l'opération en centre-ville et notamment auprès du dispositif OPAH-RU.

Elle précise les modalités techniques et financières d'intervention de l'EPF PC, de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Commune.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'adhésion, projet à souscrire avec la CAN et l'EPF Poitou Charentes sur le dispositif OPAH-RU de la ville de Niort ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la dite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	4
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL